

CONFIRMATION DE LA PHASE 3 DE LA RÉOUVERTURE : ZONE FROIDE

La Direction générale de la Santé publique a confirmé au ministère de la Famille (Ministère) que les SGEE de la zone froide du Québec, donc tous ceux qui sont situés à l'extérieur des territoires de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la MRC de Joliette et de la municipalité de l'Épiphanie, pourront entreprendre la troisième phase de la réouverture de leurs services à compter du 8 juin prochain. Cela signifie que le taux d'occupation passera à 75 % de la capacité d'accueil avec un ratio de 1 pour 6.

RAPPEL FORMULAIRE DE RÉOUVERTURE

Pour les organismes qui ont ouvert leur service de halte-garderie, nous vous demandons de bien vouloir remplir un très court questionnaire afin que nous ayons un portrait de l'ensemble des réouvertures des services, merci.

>>> Pour accéder au questionnaire.

UTILISATION DES MODULES EXTÉRIEURS DE JEUX

Le Gouvernement a annoncé le 30 mai dernier l'ouverture d'espaces publics extérieurs, tels que les piscines extérieures publiques, les pataugeoires extérieures publiques, les blocs sanitaires de ces installations ainsi que les modules de jeux situés dans les parcs publics, dont les jeux d'eau.

En cohérence avec cette décision gouvernementale, le Ministère autorise l'utilisation des modules de jeux extérieurs, dans le respect des consignes gouvernementales en matière d'hygiène.

SOURCES DE FINANCEMENT

Fonds de soutien communautaire d'urgence de 350M\$.

Les organismes communautaires sont aux premières lignes. Le besoin pour leurs services est aujourd'hui plus grand que jamais en raison de la pandémie de COVID-19 et ils doivent faire encore plus avec moins de dons et moins de bénévoles.

À partir du 19 mai 2020, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif pourront présenter une demande d'assistance financière afin de répondre à la pandémie.

Le gouvernement du Canada collabore avec [Centraide United Way Canada](#), la [Société canadienne de la Croix-Rouge](#) et les [Fondations communautaires du Canada](#), qui agiront comme intermédiaires nationaux pour distribuer 350 millions de dollars du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire.

Les projets admissibles diffèrent ainsi que les dates de dépôt :

- **Centraide :**
Veuillez contacter votre Centraide local pour connaître l'échéancier des dépôts de projets.

>>> Plus d'informations

- **Croix-Rouge :**

Échéancier La date limite pour présenter une demande est le 21 juin 2020. Toute demande présentée après cette date sera rejetée. Toutes les activités et les dépenses doivent être effectuées entre le 1er avril 2020 et le 31 octobre 2020. L'établissement rétroactif des coûts est permis et sera évalué au cas par cas.

[>>> Plus d'informations](#)

- **Fondations communautaires du Canada :**

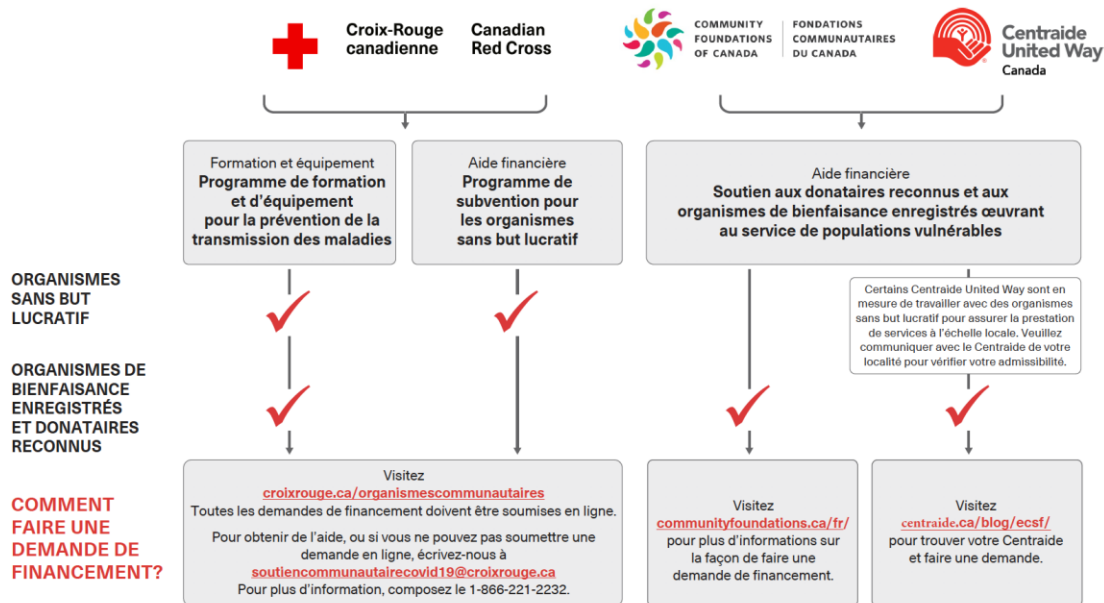
Échéancier Le réseau des fondations communautaires accepte les demandes à compter du 19 mai 2020. Les demandes doivent être soumises avant le 27 juillet 2020, pour des activités qui se dérouleront entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021.

[>>> Plus d'information](#)

[>>>Demander des fonds](#)

COVID-19 AIDE D'URGENCE AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Grâce au financement du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire du gouvernement du Canada géré par Emploi et Développement social Canada, la Croix-Rouge Canadienne, les Fondations communautaires du Canada et Centraide United Way Canada soutiennent les organismes communautaires de tout le pays dans la prestation de services aux personnes les plus vulnérables aux répercussions sanitaires, sociales et économiques de la COVID-19.



SONDAGE IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LA MAIN D'ŒUVRE

Dans le contexte de la COVID-19, le CSMO-ÉSAC lance UN sondage pour **mieux comprendre les impacts de la pandémie sur la main-d'oeuvre** du secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire

Au fil des dernières semaines, a-t-on perdu des emplois dans le secteur? Au contraire, y-a-t-il un besoin de main-d'œuvre pour des secteurs spécifiques? Comment les organisations comptent-elles affronter la relance?

Afin d'être en mesure de **relayer une information plus juste aux différents paliers** de gouvernement, mais également de **mieux répondre à vos besoins en termes de formation et de développement de projet de main-d'œuvre**, le CSMO ESAC a besoin de votre aide.

Répondez à ce court questionnaire (16 questions) qui prendra **10 minutes de votre temps!**

Vous avez jusqu'au vendredi **12 juin** :

[>>> Plus d'informations](#)

RENOUVELLEMENT

Pour les paiements par dépôt direct, veuillez, SVP, indiquer le nom complet de votre organisme ou nous envoyer un courriel pour nous informer du paiement de la cotisation.

En effet, nous avons reçu plusieurs paiements de cotisation intitulés MAISON FAMILLE ou CARREFOUR FEMME et malheureusement, nous ne savons pas de quel organisme il s'agit car parmi nos membres nous avons plusieurs Maison de la famille ou de carrefour femme.

Merci de votre précieuse collaboration.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne fin de journée